



CASS · CSSA



Agir ensemble pour un mieux être Schaerbeekois
Samenwerken om een betere Schaarbekenaar te worden

« Agir ensemble pour un mieux être schaerbeekois » ... L'histoire d'une Coordination

Avec le soutien de la Commission Communautaire Commune
de la Région de Bruxelles-capitale



Origine de la Coordination Sociale

collaboration | besoins



En juin 1977, Monsieur Authom, président du CPAS de Schaerbeek prend l'initiative, comme l'encourage la nouvelle loi sur les CPAS, de créer une concertation sociale entre services publics et associations travaillant dans la Commune. Les réunions ont lieu au Centre hospitalier de Schaerbeek. Elles ont deux objectifs :

- viser à la collaboration de tous les services et de tous les travailleurs sociaux pour éviter le morcellement des services, des personnes et des compétences.
- répondre ainsi de manière plus adéquate aux besoins des personnes.

Ce fut une période d'ouverture pour le secteur social associatif de Schaerbeek. Les démarches se trouvent facilitées et son travail reconnu.

En juillet 1981, Mr Authom décède et avec lui, meurt la concertation sociale.

En 1982, les services sociaux, associations et mouvements d'éducation permanente décident de recréer une coordination sociale sur le terrain. Celle-ci se donne comme mission d'assurer pour ses membres la circulation de l'information et l'organisation de formations sur les sujets d'actualité sociale. Cette Coordination est aussi un lieu d'échange et d'observation de problèmes rencontrés par les associations afin de les relayer aux autorités compétentes. Pour assurer ses missions elle se réunit le 2^e mardi de chaque mois en assemblée. Elle y invite les services communaux et le CPAS sans succès.

Premières interruptions de paiement des aides sociales au CPAS de Schaerbeek (mars 1982)

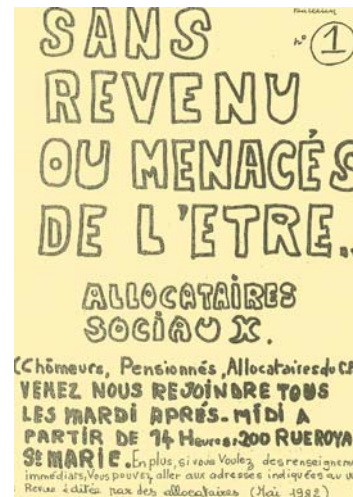
période d'opposition



→ Publication spéciale du courrier de Schaerbeek-St Josse

La Coordination Sociale va vivre alors une période d'opposition face aux décisions du CPAS, en 1982, de ne plus octroyer d'aide urgente, ni de prise en charge des factures de Sibelgaz. Dans le même temps se crée spontanément le Comité de Défense des Allocataires.

Deux revues accompagnent cette périodes : la première éditée par les allocataires : « Sans revenu ou menacés de l'être » (mai 1982 et septembre 1982) ; l'autre est une publication spéciale du Courrier de Schaerbeek - St Josse à l'occasion d'une conférence de presse en mai 1982.



→ Revue éditée par les allocataires sociaux

Deuxième fermeture du CPAS (suspension des paiements des minimex et de l'aide sociale sans solution de rechange pour les allocataires). Juin 1985

le groupe "survie"

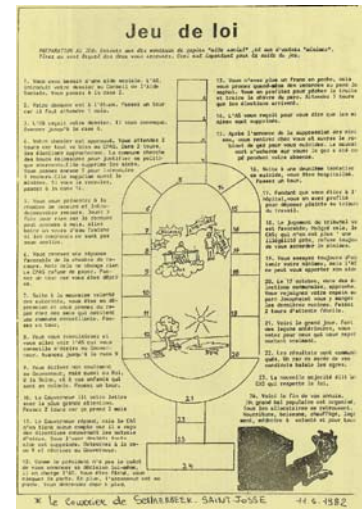


La fermeture des services communaux de Schaerbeek ainsi que ceux du CPAS est effective le 4 juin 1985. Environ 1850 ménages se retrouvent sans revenu et sans économie!

En réaction à cette situation, la Coordination se dote d'un Bureau et d'un groupe de travail appelé le groupe « survie » chargé d'organiser les secours d'urgence. La Coordination organise l'aide alimentaire pour les allocataires. L'aide était de 100 Fr par jour et par personne, sur présentation d'une « attestation » des assistants sociaux du CPAS.

Un nouveau groupe d'allocataires a vu le jour : il s'agit du CATTs (Comité des Allocataires, Travailleurs sociaux, et Sympathisants). La Coordination travaille en lien avec lui et accepte la participation de deux délégués aux réunions du groupe « survie ». Quand le CPAS reprend les paiements, que la situation de crise se termine peu à peu, le CATTs continue ses activités mais celles-ci s'orientent plus vers un restaurant social et la défense personnelle des allocataires sociaux. La Coordination Sociale prend distance par rapport au groupe des allocataires car ce groupe s'oriente vers une aide plus individuelle aux personnes, ce qui sort du cadre des missions de la Coordination.

En 1983, aura lieu une première évaluation et la Coordination Sociale se définit comme un lieu d'échange d'informations avec la possibilité d'agir en concertation, comme une groupe de pression.



➔ Jeu de loi retraçant le parcours d'une demande de minimex ou d'aide Sociale

La taxe-égouts (décembre 1985)

3000 signatures



Pour faire face aux exigences de la Région bruxelloise en matière d'assainissement des finances communales et obtenir la clé d'accès au Fond Nothomb, la Commune a décidé de porter le montant de la taxe sur la faculté d'utiliser les égouts de 400 fr. à 2000 fr. En date du **20 décembre 1985**, l'Administration communale de Schaerbeek porte à la connaissance du public sous forme d'enquêtes publiques, cette augmentation. Au jour de l'interpellation verbale, des personnes n'ont pu avoir accès au Collège. La Coordination écrit directement au gouverneur avec copie à la Presse et interpellation aux partis politiques, pour demander l'annulation de la première enquête étant donné qu'une formalité essentielle n'est pas respectée, à savoir : les habitants n'ont pu être entendus par le Bourgmestre à la fin de l'enquête publique.

Une deuxième enquête publique est organisée, la Coordination recueille 3000 signatures et les membres sont présents le jour de l'interpellation publique : la taxe est ramenée à 400 fr.



Et encore...

- La carte sociale : inventaire des services et associations existant à Schaerbeek
- La mise sur pied d'un dispatching de services à domicile **en 1979**
- Un relevé de l'aide urgente pendant l'hiver
- La création d'une équipe jeunesse et famille au sein du CPAS
- La formation d'aides-seniors **en 1979/1980 et 1980/1981**
- L'interpellation des instances entre la concertation sociale et le Conseil de l'aide sociale **en 1981**.
- La rédaction d'un Livre blanc **en 1990** qui reprend un certain nombre de problèmes sociaux rencontrés par les services et associations.
- La Coordination a participé à la rédaction du rapport sur la pauvreté en Région bruxelloise à la demande de l'échevin des Affaires sociales **en 1997**.

Partenariat entre la Commune et le secteur associatif

officiellement reconnue



A partir de 1993, différents projets vont voir le jour à l'initiative de la Région bruxelloise, du Ministère de l'Intérieur, comme les Fonds d'intégration et de cohabitation, les zones d'éducation prioritaires, les programmes été-jeunes, les contrats de sécurité, les contrats de quartiers.... Tous ces projets doivent se construire en partenariat avec la Commune et l'associatif. L'associatif est reconnu comme interlocuteur obligé.

En mars 1993, une délégation de la Coordination Sociale demande à être reçue par le bourgmestre de Schaerbeek. Elle lui demande de relancer une concertation sociale entre les services publics et les associations. Le bourgmestre accepte de réunir tous les services travaillant sur le territoire de la Commune. **En février 1994**, cette réunion se tient à la Maison communale. Depuis cette date, la Coordination sociale est officiellement reconnue et les travailleurs sociaux du CPAS et de la Commune sont autorisés à y prendre part.

De la Coordination Sociale à la Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek

la CASS



→ *M-R Warichet (animatrice de la CSS) et D. Decoux (Présidente du CPAS) lors de l'inauguration de la CASS*

Depuis plusieurs années, le CPAS et la Coordination Sociale ont la volonté de se rapprocher. Après une longue période de méfiance réciproques et de méconnaissances mutuelles, l'enjeu était de travailler à nouveau main dans la main. **La Coordination Sociale et le CPAS étaient devenus des partenaires indispensables d'une lutte qui nécessitait la mise en commun des volontés, des compétences et des ressources de chacun pour développer une collaboration la plus efficace possible au profit du citoyen.**

Durant plusieurs mois les partenaires ont construit le partenariat guidés par les principes de respect de la Coordination Sociale existante et de son histoire, de l'institution CPAS et de son mode de fonctionnement. Ils le baptisent : « **Coordination de l'Action Sociale de Schaerbeek** » et plus communément « **CASS** ». Cette construction a été soutenue **fin 2003** par la Commission Communautaire Commune qui accorde des subsides aux CPAS qui organisent une coordination sociale. Une travailleuse temps plein a été mise à disposition du projet pour aider à sa réalisation.

En novembre 2004, le partenariat trouve son expression et organise son envol. Une grande journée de rencontre et de réflexion entre les travailleurs du CPAS et de l'associatif Schaerbeekois est organisée autour du thème **des collaborations et des complémentarités possibles**. Cette journée est un succès et offre la possibilité à plus de 140 travailleurs et acteurs politiques de mieux se connaître et d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Les ateliers suggèrent à la CASS des propositions concrètes pour améliorer la collaboration entre les services et les associations. Les participants attendent avec impatience les suites de cette journée.

Virginie COUVREUR

Rue Vifquin,2

1030 Schaerbeek

0497/18.63.37

02/240.30.96

Virginie.couvreur@publilink.be



Pour plus d'informations

CASS · CSSA



Agir ensemble pour un mieux être Schaerbeekois
Samenwerken om een betere Schaarbekenaar te worden

Vous venez de lire l'histoire passée de la CASS mais elle a aussi un présent actif !

Venez vous joindre à nous pour participer à la construction de son avenir et de celui de notre citoyenneté.



« Nous avons ouvert un très grand chantier »

www.cass-cssa.be